

De : p.huart@thaurfin.com <p.huart@thaurfin.com>

Envoyé : mardi 2 juillet 2024 11:17

À : 'mbalazumbu@gmail.com' <mbalazumbu@gmail.com>

Cc : 'info@cami.cd' <info@cami.cd>; 'dir.general@cami.cd' <dir.general@cami.cd>; 'Ministère des Mines' <info@mines.gouv.cd>; 'Jean Mbuyu' <jeanmbuyu@yahoo.fr>; 'Pépé Abaya' <abayakoy@gmail.com>

Objet : délivrance des certificats de recherche des 3PR 1323, 1324 & 1325

Bonjour Maître,

Je vous remercie vivement pour votre appel téléphonique d'hier qui me montre que ce dossier est bien pris en charge et évolue favorablement.

Vous trouverez en doc attaché la procuration qui vous avait été établie le 15 février 2023 dans le cadre d'une éventuelle assignation en récupération des droits et en dommages intérêts.

Cette assignation dont il est question à la page 7 de la synthèse publiée sur

<https://thaurfin.com/SYNTHESE.pdf> n'a finalement pas été déposée puisque nous favorisons une solution amicale.

En effet, notre objectif est le développement de la République que porte la mise en valeur de ces 3PR ; ce développement ne peut se concevoir qu'en symbiose avec les Autorités.

C'est donc toujours dans cet esprit que vous intervenez au nom de la société Thaurfin ltd qui vous a donné procuration, ainsi qu'à Me Abaya Koy, en copie.

En Vous souhaitant un plein succès dans vos démarches,

Bien cordialement,

Ir Pol HUART

Directeur de Thaurfin ltd

Ingénieur Civil des Mines AIMs76 MINES-ParisTech84